CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E87205** **VALABLE JUSQU'AU** **20/04/2027**

ÉDITÉ LE 21/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2007

Raison sociale : 1001 COULEURS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 10/07/2020

Capital : 49 500

122 RESIDENCE ELYSEE 2
78170 LA CELLE-SAINT-CLOUD

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 2008 B 01124

Siret : 502 698 186 00017

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 37736800

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA CSA 0000010366432004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA CSA 0000010366432004

Situation fiscale et sociale : A jour au 08/01/2026

Téléphone : 01 39 69 02 87 **Fax :** 01 39 69 84 17

Portable : 0698103293

Responsabilité légale :
LAJILI MAJDI GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : 1001couleurs078@orange.fr

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 302 452 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	20	05/03/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/04/2026 16:37

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.